

Nom commercial : _____

Personne-ressource : _____ Titre : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Prov. : _____ Code postal : _____

Téléphone d'affaires : _____ Télécopieur d'affaires : _____

Courriel : _____ Site Web : _____

Je préfère être contacté par : courrier télécopieur courriel Langue de préférence : Anglais Français

Autres magasins visés par l'adhésion (veuillez indiquer le nom des magasins) : _____

Année d'établissement : _____ Nombre d'employés : À temps partiel _____ À temps plein _____
M M / A A A A

Nous affirmons que notre entreprise répond aux exigences d'adhésion telles que décrites à l'article 2 des sections 2a à 2g du règlement de l'ACIV :

La catégorie membre Détaillant comprend toute société ou personne qui :

- constitue un détaillant de bicyclettes autorisé offrant tous les services associés, dont la façade commerciale donne sur une rue à zonage permettant ce type de commerce, détenant les permis et enregistrements gouvernementaux appropriés pour la vente au détail et ouvrant aux heures d'ouverture normales durant une période d'au moins six mois annuellement;
 - n'exploite aucunement un commerce de fabrication, d'importation ou de vente en gros, ni ne détient ou n'a d'intérêts directs ou indirects dans un tel commerce;
 - est actif depuis au moins un an dans le commerce des bicyclettes au Canada;
 - est solvable et fait preuve d'une bonne réputation;
 - a son lieu principal d'affaires au Canada.
- Les franchises individuelles ne sont pas autorisées à voter comme membre en titre de l'ACIV, mais font partie de leur réseau de franchises respectif ou de leur organisation, chaque réseau de franchises ou chaque organisation ayant droit à un vote.

J'ai lu, je comprends et je respecte les exigences établies par l'Association canadienne de l'industrie du vélo.

Signature : _____ Date : _____



DROITS D'ADHÉSION DES DÉTAILLANTS : (voir ci-dessous la définition de détaillant)

Droits d'adhésion annuels des détaillants : 175,00 \$ + 8,75 \$^(TPS) = 183,75 \$

Droits d'adhésion des détaillants pour deux ans : 300,00 \$ + 15,00 \$^(TPS) = 315,00 \$

MODE DE PAIEMENT : (N° de TPS 866950017)

Chèque (à l'ordre de l'Association canadienne de l'industrie du vélo) Mastercard Visa AMEX

N° de la carte : _____ Date d'exp. : _____

Signature du détenteur : _____

ADHÉRER À



Remplir le formulaire de demande d'adhésion et le transmettre par télécopieur au numéro :
(905) 535.1251



Remplir le formulaire de demande d'adhésion et l'acheminer par courrier à l'adresse :

L'Association canadienne de l'industrie du vélo
202 rue Church, CP 72, Keswick (Ontario) L4P 3E1

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec nous :

Téléphone : (905) 535.1246
membership@btac.org

www.btac.org

RÉSERVÉ À L'INTERNE

Approuvé : _____

Date : _____

Date de modification
2009-09-07